

## Le numérique est-il facteur d'émancipation ?

### Analyse du sujet et problématisation

La question ne pose pas de difficulté d'ordre logique. En revanche, sa simplicité invite à être exigeant sur le travail de définition qui doit fonder toute discussion sérieuse en sciences humaines et sociales. Bien entendu, définir le numérique sera important. Mais les deux autres substantifs doivent attirer aussi l'attention.

**L'émancipation** en premier lieu, renvoie à un *progrès* en matière de liberté. C'est par exemple, le fait pour un mineur d'acquérir les droits associés à la majorité légale, ou, pendant l'antiquité, le fait de quitter le statut d'esclave. Un premier sens du sujet est donc l'effet que le numérique a sur la liberté.

A partir de là, on pourra évaluer les qualités de problématisation de l'élève : a-t-il vu qu'il était question de liberté (cela suppose une maîtrise du vocabulaire) ? A-t-il connaissance des exemples historiques liés à ce terme (émancipation des femmes, des esclaves, des mineurs) ? Plus avant : y a-t-il autre chose qu'une interrogation sur *l'effet* du numérique sur la liberté ? Par exemple, est-il capable d'aller jusqu'à s'interroger sur **ce qu'est la liberté**. Car là est la difficulté et la clé du sujet : pouvoir dissenter en montrant que la notion de liberté, loin d'être univoque, va prêter à différentes définitions, interprétations, qui justifieront autant de parties, de réponses distinctes. En effet, on peut entendre la liberté comme l'état du sujet qui fait ce qu'il veut, qui a donc des droits, garantis par un Etat. Sans être exactement la même, cette notion de liberté évoque aussi celle de pouvoir faire ce que l'on veut : pouvoirs qui supposent des moyens techniques, humains, intellectuels. Mais on peut aussi entendre la liberté autrement, comme **capacité à maîtriser sa vie**, comme autonomie (se donner à soi-même ses propres règles) comme le fait de ne pas se voir dicter ou imposer ses désirs, ses façons de penser, par des forces dont on devient, consciemment ou non, dépendant. La présence de cette **notion de dépendance** serait vraiment importante dans le travail de l'élève. Ainsi, il sera aisé de comparer les copies selon qu'elles sont capables de **penser aux différentes formes de dépendances** que le numérique pourrait abolir, et à celles qu'il pourrait faire naître. Enfin, puisqu'il est question de liberté, il faudra bien se demander **qui est le sujet** de cette liberté éventuelle qu'apporterait le numérique.

Le terme « **facteur** » est sans doute celui qui risque le plus d'être négligé. Il est pourtant important. En effet, dire que le numérique, qui est une réalité complexe, mais au fond, un simple ensemble de techniques, de pratiques, est « un facteur », c'est faire comme si un outil avait *de lui-même* un effet sur le monde. Or, **l'outil est-il facteur de quoi que ce soit sans l'intention et l'action des hommes et des institutions qui l'utilisent** ? Il n'est pas question d'imposer une solution « vraie » à cette question. En revanche, les copies qui iraient jusqu'à ce niveau de problématisation signaleraient leur prise en compte de l'une des exigences fondamentales de toute dissertation : l'attention à *chacun* des termes du sujet. **Peut-on attribuer au numérique lui-même des effets ? Ou bien faut-il relier ces effets aux usages et intérêts de ceux qui participent à la mise en place et au fonctionnement du numérique ?**

Cette difficulté est à mettre en relation avec une interrogation qui devrait pouvoir être sentie voire formulée par les élèves. C'est la question de la pertinence de l'expression au singulier « *le* numérique ». En effet, les sciences humaines et sociales se distinguent par l'effort pour définir, ou au moins, prendre acte des limites d'une définition de leur objet. Or, a-t-on raison de parler *du* numérique, comme s'il existait un phénomène univoque, dont on pourrait étudier les propriétés, les effets, les coûts et les bénéfices ? « Le numérique » est d'abord une expression, qui désigne une réalité technique (l'ensemble des outils qui utilisent des représentations de l'information sous forme de chiffres), les pratiques qu'elle autorise. Mais ces outils vont du terminal utilisé par le consommateur (l'iPhone), aux infrastructures liées au transport des signaux électriques, en passant par les chaînes d'extraction et de production des matières premières utilisées par les terminaux et les infrastructures (terres rares pour les microprocesseurs, silice des circuits).

### **Problématique**

Dans quelle mesure le numérique nous délivre-t-il de certaines incapacités, et dépendances ? Au contraire, y a-t-il des personnes ou des puissances auxquelles le numérique nous rend plus dépendants ? Peut-on finalement parler du numérique comme d'un facteur, en négligeant la diversité des réalités matérielles, et des acteurs aux intérêts variés qui le composent ?

#### **I. Le numérique nous libère dans le sens où il augmente notre puissance d'agir et de communiquer**

Une des difficultés du sujet, pour les élèves, consiste à éviter la tendance à faire une liste des usages positifs pour ensuite faire une liste des « points négatifs. » Ce qu'il y a de fascinant dans le sujet du numérique est justement cette diversité extrême d'usages possibles, qui peut aveugler et faire perdre de vue le fait qu'il s'agit de penser un phénomène social, et non pas de faire un catalogue d'outils à peine agrémenté d'une distinction entre les bons usages et les mauvais usages. Il faut donc essayer de dégager du sens, une direction ou des directions précises qui seraient propres au numérique. C'est en ce sens qu'on va essayer de montrer en quoi le numérique participe de l'émancipation individuelle, au moins en un premier temps.

##### *1.1 Le numérique participe à notre émancipation en élargissant le nombre des possibles*

Le numérique est d'abord un ensemble de techniques et d'outils, qui reposent sur la représentation numérique de l'information. L'informatique, les réseaux sur lesquels transite de l'information, le compact disc, sont des composants du monde numérique. A travers eux, on peut envisager une multiplicité d'usages dont il serait absurde de faire la liste. En revanche, on peut voir qu'il y a une direction et un fondement commun : la capacité accrue, toujours croissante pour l'instant, à représenter de l'information, à la stocker, à la diffuser, à la copier, à la traiter. Or, l'information peut être utilisée de diverses façons : pour le divertissement, à travers la numérisation des œuvres culturelles, les jeux vidéo, pour le travail, avec la comptabilité par ordinateur, ou pour la gestion publique, avec la possibilité d'amasser et de traiter infiniment plus de données. On peut parler à ce titre d'une forme de liberté, d'un accroissement de liberté, au sens où l'individu et les institutions diverses et variés ont désormais plus de pouvoir. Or, avoir du pouvoir, c'est bien aussi avoir une forme de liberté. Accessoirement, cet accroissement de liberté est aussi un accroissement en termes

d'épanouissement personnel : on peut contacter ses proches, les voir, plus facilement qu'autrefois. On peut extrêmement facilement coordonner des actions avec des services comme Doodle, des cagnottes en ligne comme celles qui ont été mises en place pour le boxeur de CRS ou au contraire, les forces de l'ordre.

Mais il n'est pas certain que ce progrès soit réellement vécu comme une libération, notamment dans la mesure où **ce qui est désormais permis par le numérique, ne l'étant pas toujours autrefois, il est difficile de sentir un progrès**. De plus, la force de l'habitude est telle qu'il est plus fréquent que l'on considère les possibilités actuelles comme étant normales, et le passé comme étrange, exotique, plutôt que l'on n'ait conscience d'une liberté accrue.

*1.2 Le numérique, à défaut de nous émanciper de la contrainte du travail, peut le rendre moins contraignant.*

Le numérique est par définition un outil qui a bouleversé les conditions de travail de toutes les activités liées à un traitement de l'information : travail de bureau, d'ingénierie, administratif et commercial (démarchage, publicité) en premier lieu. Mais **il serait bien délicat de dire que cela vraiment émancipé le travailleur : il y a trouvé des outils pour augmenter les performances, la productivité**. Le véritable gain serait de savoir si cela lui a dégagé du temps libre. On peut à ce titre se demander si on peut lier la numérisation de l'activité économique, les gains de productivité, et le fait de diminuer le temps de travail : mais il est visiblement impossible à ce jour de faire un lien. En revanche, il est plus facile de faire le lien avec une possibilité nouvelle et en progrès, quoiqu'elle reste marginale : le télétravail. Voilà une possibilité qui est offerte au travailleur qui n'existait pas auparavant, et dont l'existence dépend des technologies de l'information et de la communication qui sont toutes, aujourd'hui, numériques. La visioconférence, le fait d'alterner « présentiel » pendant la moitié de la semaine, et travail depuis son ordinateur au domicile, sont des modes de travail qui se répandent. On peut parler à ce titre d'une émancipation réelle, quoique partielle : le travailleur peut faire l'économie de temps de déplacement, des coûts qui y sont liés, d'une liberté d'organisation de son emploi du temps. Le travail est une contrainte, et le fait de travailler ainsi nous fait échapper, en partie, à des règles imposées, sans nuire (au contraire peut-être) à l'efficacité du travail. Attention toutefois : le télétravail concerne une partie bien faible de la population active, et n'est par définition possible que dans certains secteurs d'activité. On ne fera pas de télé maçonnerie ! Et encore, il est envisagé parfois des télé opérations chirurgicales.

*1.3 Le numérique facilite les échanges culturels et participent ainsi à l'émancipation intellectuelle et parfois même politique*

Le propre du numérique est de représenter de l'information d'une façon qui en facilite la conservation, le transport la copie et donc la diffusion. Dès lors, d'un point de vue technique, le numérique représente une source importante de plus grande diffusion des produits culturels, des informations et documents à l'échelle du monde. IL faut au moins rappeler qu'on ne pouvait pas, dans les années 80 accéder à toute la musique enregistrée du monde tout simplement parce qu'il fallait, à l'époque, acheter des supports physiques, dans des magasins : qui n'existaient que dans certaines villes. Aujourd'hui, il est possible d'avoir par ordinateur

relié à Internet quasiment tout ce qui a été publié depuis l'invention de la musique enregistrée.

Or, cette diffusion participe à ce qu'on peut appeler **l'émancipation intellectuelle** : c'est-à-dire au fait de pouvoir avoir des informations qu'on n'avait pas, de pouvoir aussi avoir des informations contradictoires avec celles qui sont diffusés par les canaux habituels et officiels. C'est par le biais d'Internet, qui est le nom qu'on donne à la mise en réseau des réseaux, que l'on peut désormais accéder à pratiquement toutes les chansons jamais enregistrées, ou aux journaux et médias privés ou publics de n'importe quel pays. Si on définit l'émancipation intellectuelle comme le fait de pouvoir exercer la critique des idées et informations reçues comme étant la norme de l'espace où l'on vit, on voit que le numérique peut contribuer à cette émancipation. En effet, alors que la difficulté d'accès, et la censure pouvaient empêcher aisément la diffusion de livres, par exemple, il devient beaucoup plus difficile, pour un Etat, une autorité quelconque, de couper ses sujets, ses fidèles, de l'accès à des documents jugés néfastes. On a beaucoup glosé sur le fait que, par exemple, les révolutions du monde arabe, qui ont échoué sauf en Tunisie, ont profité de cet effet de contournement de la censure par les réseaux sociaux. Si l'on considère que la liberté politique n'a de valeur que lorsqu'un réel débat contradictoire existe, alors il apparaît que **le numérique a contribué inévitablement à cette diffusion de l'information (à défaut du savoir), à son pluralisme aussi.**

**Transition** : augmentation de notre puissance, affaiblissement du poids de certaines contraintes, et enfin, facilitation des échanges culturels qui participent à l'émancipation intellectuelle et au final politique : on le voit les outils du numérique ne peuvent pas être sans incidence sur la liberté des individus. Mais ces effets sont loin d'être univoques et sans contrecoup. Dans quelle mesure l'individu a-t-il vu sa dépendance augmenter et face à qui ?

## II. Le numérique cultive aussi une dépendance et une soumission plus grande de l'individu

### *2.1 L'usage de l'outil nous rend psychologiquement moins capable : moins capable de nous en passer au sens affectif, mais aussi incapable de faire sans lui*

On l'a évoqué au début, l'usage des nouveaux outils a souvent tendance à être vite oublié : on n'y voit plus un progrès appréciable, mais **une norme** par rapport à laquelle les écarts, les manquements, deviennent vite insupportables. Alors qu'on ne souffrait pas de ne pas pouvoir communiquer une idée, une remarque à un proche il y a trente ans, les fois où cela nous est impossible aujourd'hui nous sont de réelles souffrances. Ainsi **sommes-nous devenus affectivement dépendants de nos outils** : au point que médicalement se pose la question de la pertinence de la notion d'addiction à des objets aussi centraux que le téléphone portable (qui est plus qu'un téléphone). Mais on peut aller plus loin : il n'est pas question que d'une dépendance affective, mais d'une diminution corrélative de notre puissance d'agir. En effet, alors que les outils d'autrefois faisaient de nous des opérateurs assistés, ils supposaient de nous une certaine maîtrise et une prise de l'individu sur l'outil lui-même. La carte géographique, par exemple, est bien un outil technique. Mais il faut la savoir lire pour qu'elle soit utile. Elle fait de nous un opérateur assisté : lire un acte est une compétence à travailler par l'expérience. Or l'idéal des objets techniques et numériques d'aujourd'hui réside dans la passivité, l'intuitivité bref : l'incompétence cultivée de celui qui n'est plus opérateur assisté mais utilisateur. Avoir un iPhone, c'est avoir un GPS qui me dit (au sens propre) par où passer pour arriver à destination. Si l'iPhone vient à casser, je ne sais même plus lire une carte, et je peux même réaliser que je n'ai jamais appris le nom des rues de ma ville. Je me retrouve, finalement, diminuer. Ainsi cet accroissement de notre puissance, quand l'outil numérique est présent, est-il aussi une perte de puissance, lorsque l'outil n'est plus là. Car les outils numériques tendent pour certains à entretenir l'absence de compétences.

### *2.2 L'économie de l'usage, contre celle du document possédé, nous dépossède de l'œuvre au sens strict : nous devenons des locataires de l'œuvre.*

**L'économie de l'usage** nous dépossède des documents et des œuvres auxquelles nous avons pourtant plus facilement accès. En effet, les services apportés aux consommateurs par les techniques numériques ont un coût, et ce n'est qu'en de rares cas que ces services ne sont pas aussi, voire d'abord, des marchandises. Or, il faut ici souligner ce qu'on pourrait appeler le paradoxe du numérique, avec l'exemple de la musique. Étrangement, le moment de la plus facile et de la plus grande diffusion de l'œuvre musicale est aussi celui d'une destruction sans précédent des structures économiques qui s'en occupaient jusqu'à présent. La numérisation a permis une diffusion quasi instantanée, mais aussi, avec le CD copiable, gratuite (quoiqu'illégal). Ainsi, les acteurs qui n'ont pas su changer de modèle économique ont souvent disparu. Les volumes de vente d'œuvres musicales sont incomparablement inférieurs à ceux des années 80. Pendant les années 80, pour être disque d'or, il fallait que le disque se vende à 100 000 exemplaires. Depuis 2016, il suffit de 50 000 exemplaires. C'est pourquoi les

anciens acteurs économiques (pour survivre) et les nouveaux (pour s'imposer) ont développé la dématérialisation des documents, facilitée par le numérique, qui a abouti à l'économie du streaming. Ainsi, alors qu'il est plus facile de « consommer », de visionner l'œuvre, nous ne sommes plus propriétaires d'un exemplaire de l'œuvre. Cette facilité d'usage, dont beaucoup de consommateurs se félicitent (enfin de l'espace libéré dans mn salon !), signifie aussi qu'en cas de panne, de faillite de l'éditeur, ou tout simplement d'impossibilité à payer l'abonnement, nous n'avons plus un seul exemplaire de notre disque préféré. Ainsi le numérique a-t-il facilité la dépossession culturelle : et accru au point de nous en rendre complètement dépendant, notre besoin d'acteurs comme *Netflix, Deezer, Spotify*.

### III. Le numérique ne peut pas être facteur d'émancipation sans intervention d'institution pour nous protéger

#### 3.1 Le besoin de tiers et de régulation

La formulation du sujet repose sur l'idée qu'une technique, ou un ensemble de techniques, puisse avoir par lui-même un effet. Or, le numérique recouvre trop d'outils, d'acteurs, et de pratiques différentes pour qu'on puisse dégager un point de vue parfaitement homogène à son sujet. En effet, **un outil n'a d'effet que par les pratiques qu'il autorise**, celles qui sont autorisées (par la puissance publique par exemple), celles qui sont encouragées ou décriées socialement. Il n'est donc pas possible d'avoir un jugement définitif sur le numérique : il revient à une communauté de construire l'usage émancipateur du numérique par des législations, des régulations. Par exemple, l'usage du portable est évidemment un bienfait au quotidien. Mais il revient à la puissance publique et en dernier recours au peuple souverain de se prononcer sur l'opportunité de donner ce genre d'outils à des enfants, et à quel âge. **Ainsi ne sert-il à rien de vouloir demander si le numérique nous permet de nous libérer du contrôle de l'Etat : c'est la nature de l'Etat et de ses principes qui va faire du monde numérique un monde émancipateur ou non dans tel endroit.** Ainsi l'usage chinois du numérique est-il profondément inquiétant, avec l'interdiction des moteurs de recherche occidentaux, et récemment, le fait que l'Etat chinois a réussi à obtenir la collaboration de Google pour donner des résultats conformes aux instructions officielles de Pékin pour avoir le droit de fonctionner sur le territoire chinois (Netflix, en Arabie Saoudite, a dû retirer de son catalogue un comique américain et musulman mais qui avait le mauvais goût de moquer le non respect des droits de l'homme par le royaume saoudien).

#### 3.2 La fausse émancipation de la gratuité : comment paye-t-on ce qui est gratuit ?

On peut aussi ajouter, au besoin de la législation, un besoin d'éducation et de prise de conscience face aux fausses émancipations du numérique. Le modèle du *freemium*, qui fonctionne pour des services comme Google mail, les jeux vidéo type fortnite, sketchup, et autres, consiste à proposer une version gratuite et publique, et à gagner de l'argent avec deux types de services : publicitaires, et achat d'upgrade (amélioration, service complet). Ainsi peut-on regarder You Tube gratuitement, mais à condition de s'exposer à des publicités. Ainsi peut-on jouer gratuitement à fortnite, sachant que le public du jeu aura tendance à dépenser pour acheter des améliorations (les skins) sur la boutique en ligne. Il faut donc éduquer le jour,

l'utilisateur pour qu'il prenne au moins conscience de ce par quoi il paye son usage : par des achats auxquels il ne fait pas attention. Mais aussi, on le sait, par la collecte de données qui est ensuite utilisée pour nous profiler, et être revendue comme fichier de clients potentiels à des entreprises de publicité ou de commerce. Ainsi Facebook et autres réseaux sociaux vendent-ils de la publicité en mettant en avant le fait que leurs algorithmes permettent de cibler les personnes réellement intéressées par les produits. Ce que l'on pourrait prendre pour de l'émancipation (un service gratuit de réseau social, des publicités qui correspondent à mes goûts), contribue donc à un appauvrissement de ma liberté. En effet, ma personnalité s'enrichit aussi de l'accès à ce qui a priori pourrait ne pas me plaire : au contraire, outre le fait que tout est mis en œuvre pour que je donne le plus possible de mon temps, de mon argent, tout est fait pour me renforcer dans mes goûts déjà existants. La remise en question, le choc éventuellement positif sont volontairement, systématiquement évités. Pour que les services numériques soient libérateurs, il faut donc une éducation et un travail pour ne pas être enfermé par ces systèmes dans une vision toujours plus caricaturale de soi-même.

### *3.3 La fausse émancipation de la facilité : le bouleversement de la subjectivité*

La pratique de ces services aboutit enfin à une véritable culture de la facilité et de l'aversion à la friction à la résistance. En déléguant mon orientation à un GPS, le soin de déterminer si tel aliment me convient ou non à une application, celui de gérer mon emploi du temps à un ordinateur, je ne suis plus l'acteur de choses essentielles et qui mobilisaient mes propres compétences. Le philosophe G. Anders, dès les années 50, avait baptisé « **honte prométhéenne** », « désertion de l'homme par l'homme », cette tendance à avoir honte de notre faiblesse, par rapport aux nouvelles technologies. En conséquence de quoi les individus abandonneraient avec joie leurs responsabilités, leurs compétences. A rebours de cet usage aliénant et débilitant du numérique, il faut au contraire rappeler leur statut d'outils et décider d'en faire à nouveau, autant que possible des outils dont on serait les opérateurs assistés. Le mouvement hacker se définit ainsi par la volonté de réappropriation libre et gratuite des outils numériques et informatiques. Ces outils ne peuvent être émancipateurs qu'à condition que l'individu développe une maîtrise et un souci de leur fonctionnement. Sans cela, sans les acteurs libres de l'internet par exemple (framasoftware, mozilla), les intérêts économiques, qui se nourrissent d'une passivité toujours plus grande, orienteront les outils et usages vers leurs propres objectifs. C'est la connaissance de l'outil qui en permet la maîtrise et nous permet de ne pas tomber dans la dépendance aux acteurs économiquement ou politiquement intéressés du numérique.

Aucun outil, pas plus le numérique que les autres, n'est en soi émancipateur : un usage ne peut être émancipateur que si un travail d'éducation et d'encadrement public est accompli pour sélectionner parmi les effets induits ceux qui accroîtront les effets libérateurs et diminueront les effets de dépendance.